

L'enseignement des langues avec Lyceum à l'Open University

Introduction

L'objet de cette contribution est de présenter l'environnement multimédia en ligne **Lyceum**, utilisé dans l'enseignement des langues à distance à l'Open University. Lyceum est utilisé comme une alternative pour les étudiants qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se déplacer pour retrouver leur tuteur et les autres étudiants de leur niveau, lors des regroupements prévus en présentiel, pour la pratique de l'oral.

L'Open University utilise Lyceum dans d'autres disciplines que les langues, mais nous nous attacherons ici à en donner une description contextualisée dans la pédagogie des langues en vigueur à l'OU. La première partie fait le point sur les options pédagogiques qui prévalent à l'OU pour l'enseignement des langues. La seconde partie se présente comme une visite guidée des fonctionnalités de Lyceum à travers les étapes d'une fiche pédagogique conçue pour un niveau avancé de français (Smith *et al.* 2003).

1. La pédagogie des langues à l'OU et le rôle du tuteur

Les fondements de la pédagogie pour les langues pratiquée à l'Open University reposent sur deux formes d'interactivité qui, dans le cadre de la conversation, permettent d'améliorer les conditions d'acquisition d'une langue étrangère à distance.

La première est la négociation de sens, "c'est-à-dire la négociation par laquelle les locuteurs modifient le contenu des échanges (en recherchant des confirmations, en vérifiant leur compréhension ou en demandant éclaircissements, reformulations et paraphrases)." (Lamy et Goodfellow, 1998 : 82).

L'apprenant est donc amené à réfléchir autant sur sa production linguistique que sur les conditions dans lesquelles elle s'exerce.

La seconde, inspirée du modèle d'"interaction contingente" (Lamy et Shield, 2000), relève de la perspective social-interactionniste de Léo Van Lier (1996). Dans son article consacré aux modalités d'interaction dans deux systèmes de téléconférence développés à l'Open University, Marie-Noëlle Lamy la décrit comme une conversation collective proche de la réalité dans laquelle "les participants partagent tours de parole et centres d'intérêt, [et] qui est une situation d'apprentissage à la fois motivante (car peuplée d'éléments imprévisibles) et rassurante (car suffisamment familière et conviviale)" (Lamy et Shield, 2000 : 13)

De cette double perspective, émergent ainsi deux grandes orientations qui définissent le rôle que doit jouer le tuteur dans les séances qu'il anime sur Lyceum:

- favoriser les interactions entre apprenants
- adapter le programme de la séance en fonction de la dynamique et des intérêts du groupe

Le tuteur est donc conçu comme un animateur-facilitateur. Il est **animateur**, c'est à dire qu'il prépare et met en œuvre des situations dans lesquelles les étudiants sont invités à échanger, négocier et formaliser un discours en vue d'une confrontation de points de vue lors de la restitution et de la discussion collective. En tant qu'animateur, il veille également à équilibrer les prises de parole, de façon à ce que chacun s'exprime. Il est également **facilitateur**, dans le sens où il se rend disponible pour aider les étudiants à produire la tâche demandée en fournissant les éléments méthodologiques et linguistiques utiles à l'accomplissement de cette tâche.

Comment s'instruisent les conditions de production de messages oraux par les étudiants lors d'une séance sur Lyceum ?

Les contenus pédagogiques produits à l'intention des tuteurs qui animent leurs séances sur Lyceum sont liés au matériel fourni à l'étudiant et respectent sa progression au fil des objectifs linguistiques. Ils se présentent sous la forme de fiches pédagogiques. La partie suivante présente l'environnement Lyceum dans le cadre d'une activité proposée à des étudiants de français. La fiche présentée est issue d'un guide pédagogique pour un niveau avancé.

2. Présentation fonctionnelle de Lyceum à travers une fiche pédagogique

Lyceum est un environnement de conférence audiographique qui permet à l'enseignant de retrouver, à distance, ses étudiants en mode synchrone. En d'autres termes, les participants se connectent au réseau au même moment et peuvent :

- se parler en temps réel ;
- voir simultanément des ressources écrites et graphiques ;
- intervenir simultanément pour modifier ces ressources

Ces rencontres virtuelles privilégient donc la pratique de l'oral. Elles constituent par ailleurs un soutien pour la socialisation de l'étudiant au sein de l'institution. Elles permettent en effet de rompre l'isolement du parcours pédagogique en auto-apprentissage et favorisent, dans le même temps, la mise en place de véritables

communautés d'étudiants qui peuvent se retrouver en ligne à tout moment, y compris en dehors de la présence du tuteur.

2.1 Structure des fiches pédagogiques : l'espace et les outils de communication de Lyceum

Comme toutes les fiches du guide pédagogique, celle que nous allons présenter ici est structurée en 4 sections:

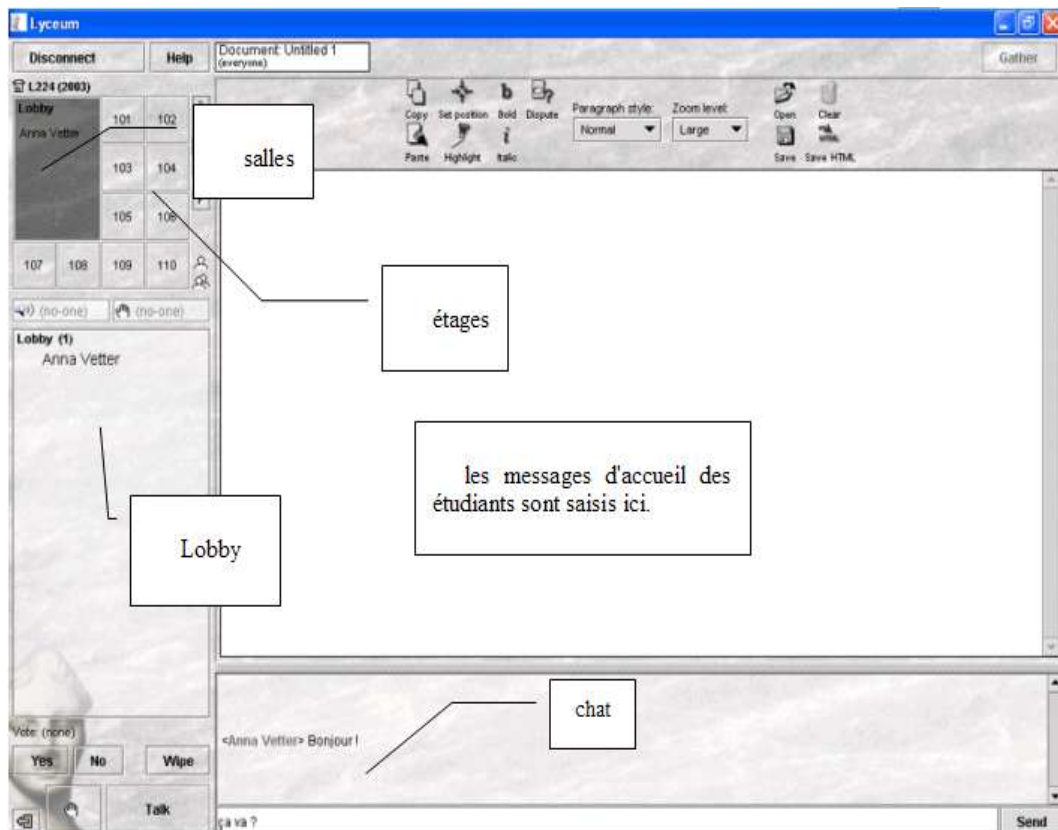
- Mise en route
- Objectifs
- Plan de la session
- Le détail des étapes de l'activité


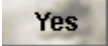
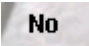
La première section, *Mise en route*, constituera l'occasion de présenter l'espace de Lyceum et les outils de communication dont disposent le tuteur et ses étudiants. Nous détaillerons les fonctionnalités de partage des ressources en abordant le détail des étapes de l'activité dans la quatrième section.

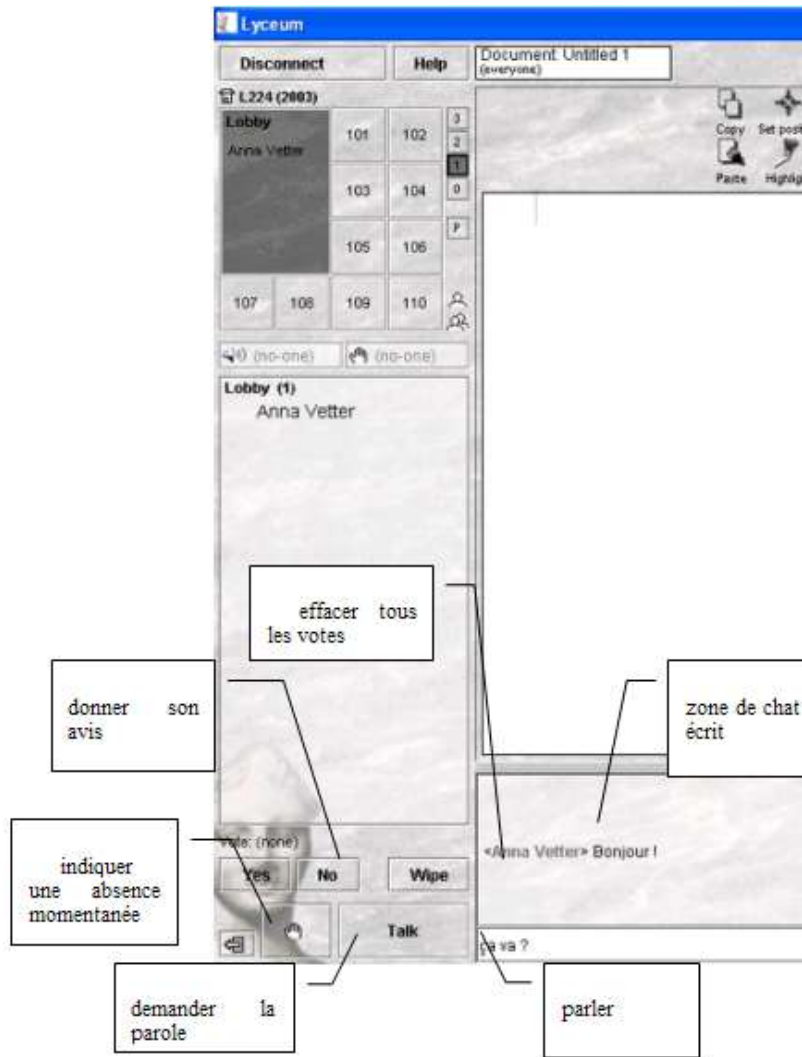
- ***mise en route*** : cette section correspond aux 10 premières minutes de la séance qui sont consacrées à l'accueil des étudiants, à la vérification du niveau sonore pour chacun des participants.

L'organisation de l'espace de Lyceum emprunte à la métaphore architecturale. Comme dans un bâtiment, l'espace est structuré en étages (5 niveaux) qui comprennent des salles représentées par des carrés pourvus de numéros.

Lorsque l'étudiant ou le tuteur se connecte sur Lyceum, il arrive dans le *Lobby*, qui est la salle commune dans laquelle il arrive par défaut lors de la connexion. Les noms des personnes qui se connectent apparaissent alors dans la colonne de gauche : ils permettent au dernier arrivé de savoir qui est dans la salle et de s'adresser directement aux autres, comme s'il les rejoignait dans un bureau ou à la table d'un café. Les séances pédagogiques ont lieu dans ces salles. Les tuteurs rédigent dans le *Lobby* un message à l'attention des étudiants qui leur précise les numéros des salles retenues pour la séance.



Dès l'arrivée dans le *Lobby*, les principales modalités de communication sont déjà actives. La communication orale est la plus importante. La personne qui souhaite prendre la parole clique sur . La main apparaît alors devant son nom ; elle peut ensuite cliquer sur le bouton "Talk" et parler. La communication écrite (*via le chat*) permet de saisir de courts messages, sans avoir à couper la parole à la personne qui s'exprime ; tandis que les boutons  et  permettent de répondre simplement à une question sans avoir à prendre la parole. Un ✓ (pour "oui") ou une ✕ (pour "non") apparaissent alors après le nom de la personne qui vote.



Ces fonctionnalités sont bien entendu toujours disponibles lorsque l'étudiant arrive dans la salle où il retrouvera son tuteur.

- **objectifs** : les objectifs culturels et linguistiques de notre fiche témoin sont les suivants.

Objectifs linguistiques
 structurer
 présenter
 argumenter

Objectifs culturels
 architecture française
 art contemporain
 cinéma français
 littérature

La partie présentant les objectifs est résumée dans un paragraphe qui résume l'esprit de la séance.

"L'objectif de cette session est de confronter vos étudiants à l'activité critique. Cette activité qui consiste à parler de son rapport à l'art, la littérature, le cinéma, etc, les amènera à développer une vision structurée sur leur conception d'une forme artistique et à présenter l'œuvre en relevant quelques aspects en lien avec leur conception et à défendre leur point de vue."

- **plan de la session** : il présente au tuteur un schéma des grandes étapes de la séance ; ce qui facilite le travail de préparation, notamment pour repérer les ressources au préalable. Le tableau contient également les durées estimées pour chaque étape de la séance.

<i>Etapes/ durée</i>	<i>description</i>	<i>ressources</i>
10 mn	mise en route	
1 10 mn	vous aimez ?	"L302 architectures" WB
2. 10 mn	esthétique	"L302 modèle critique" DOC <i>Francothèque 4, 1-6</i> (Thomas, 1997)
3. 30 mn	critique	
15 mn	bilan	"L302 Bilan 4.1" CM

WB : Whiteboard

CM : Concept map

DOC : Document

2.2 Le détail des étapes de l'activité et le partage des ressources dans Lyceum

Outre les outils de communication, l'intérêt pédagogique de Lyceum tient également à ses fonctionnalités qui permettent le partage de ressources. Lyceum n'est pas pour autant prévu comme un lieu de stockage de ces ressources. En effet, la "durée de vie", c'est à dire le temps d'affichage d'un écran Lyceum dans le système est d'environ 4 heures. Ce système permet au tuteur, lors de la préparation, d'afficher dans les salles les ressources-écran un peu avant le début de sa séance.

Il existe trois types de supports visuels qui permettent au tuteur d'animer sa séance. En nous fondant sur l'exemple de la fiche témoin, nous allons présenter successivement les outils *Whiteboard*, *Document* et *Concept map*.

L'outil *Whiteboard* permet l'affichage d'images et de textes courts. Il s'emploie dans le cas d'activités à vocation culturelle (photos de monuments, cartes...), mais est également utilisé pour des consignes lorsque celles-ci doivent être illustrées. Dans l'activité qui nous intéresse, le *Whiteboard* est utilisé pour illustrer la première étape de l'activité. Il présente les photos des 4 monuments évoqués dans la consigne :

1. Vous aimez ?

Ouvrez le *Whiteboard* "L302 architectures" et demandez aux étudiants d'identifier les monuments et laissez-les exprimer ce qu'ils en connaissent :

- les colonnes de Buren
- le Pont Neuf emballé par Christo
- les pyramides du Louvre
- la grande arche de la Défense

Notez les bonnes réponses directement sur le *Whiteboard*.

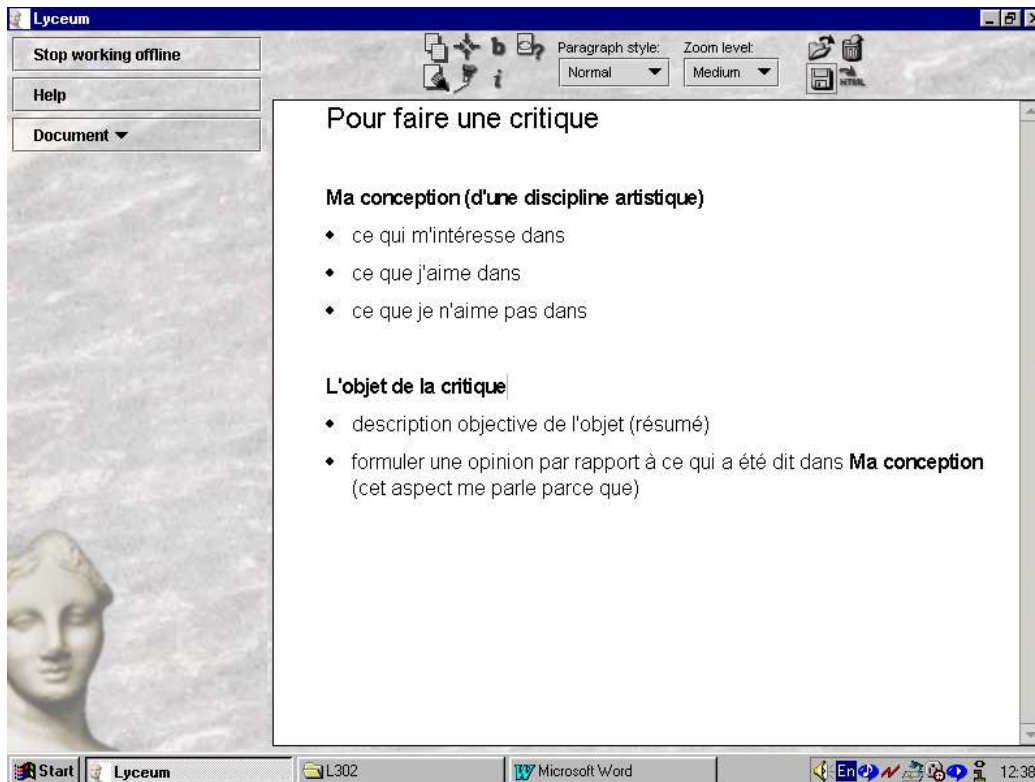
Modalités : plénière

Salle : salle principale

Durée : 10 mn

Cette activité est une activité d'échauffement qui introduit la suivante conformément aux objectifs annoncés plus haut. A cette étape, les étudiants s'expriment librement sous la modération du tuteur. Ils font le point sur leurs connaissances. Au cours de la conversation, chaque participant (étudiant ou tuteur) peut noter par exemple le nom de chaque monument sur le *Whiteboard*. Pour conserver cet écran, il suffit à chaque participant d'enregistrer l'écran en lui donnant un nom. Le fichier sera alors stocké sur l'ordinateur de la personne.

L'outil *Document* est un traitement de texte qui comprend des fonctions typographiques permettant la mise en page simple d'un texte. Cet outil peut servir de support à un exercice à trous par exemple, mais le plus souvent, il est utilisé par le tuteur pour afficher des consignes ou par les étudiants pour noter des propositions lors d'un travail en petit groupe. C'est cette dernière option qui est retenue dans notre exemple.



2. Esthétique

Demandez-leur ensuite ce qui est beau dans les photos.

Relevez dans leurs propositions les expressions qui renvoient à

- un jugement (c'est beau, c'est laid, j'aime bien, j'aime pas...)
- une argumentation (ça me plaît/plaît pas parce que, mais, car,
- malgré...)
- leur conception de l'architecture et de l'art moderne (ce qui m'intéresse dans XXX, ce qui me touche...)

Modalités : plénière

Salle : salle principale

Durée : 15 mn

Ressources :

Vous pouvez vous aider du tableau suivant :

<i>Jugement</i>	<i>Argument</i>	<i>Conception</i>

Amenez-les ensuite à retrouver ces catégories dans leur propre discours.

Ouvrez ensuite "L302 modèle critique" *Document* et présentez la méthode pour présenter un avis critique. Les étudiants devront préparer une critique dans une salle thématique (cinéma, peinture, architecture, littérature...) selon la méthode présentée.

Ma conception (d'une discipline artistique)

- ce qui m'intéresse dans...
- ce que j'aime dans...
- ce que je n'aime pas dans...

L'objet de la critique

- description objective de l'objet (résumé)
- formuler une opinion par rapport à ce qui a été dit dans Ma conception (cet aspect me parle parce que...)

Les parties "conception" et "objet" impliquent une connaissance minimum des sujets. Aussi, vous allez proposer aux étudiants de construire un avis critique en fonction du modèle présenté. S'ils choisissent de travailler sur l'architecture et les photos présentées, ils pourront s'aider des informations de *Francothèque* :

- 4.15 sur les pyramides du Louvre
- 4.14 sur l'arche de la Défense
- 4.4 sur les colonnes de Buren
- 4.6 sur le Pont Neuf emballé par Christo

... sinon, ils pourront présenter au choix un avis critique sur un film, une œuvre littéraire, un spectacle vivant, un tableau... français !

Ici, les étudiants s'expriment d'abord spontanément puis sont invités à réfléchir sur leur propre discours et à l'analyser avec le soutien du tuteur. Dans l'étape suivante, ils devront construire un avis critique en petit groupe en s'appuyant sur le modèle proposé dans le *Document* pour ensuite comparer et discuter les avis en séance plénière.

3. Critique

En fonction de leurs choix de thèmes, regroupez les étudiants dans des salles thématiques : architecture, cinéma, peinture, littérature...

Modalités : groupe/plénière

Salle : à définir/salle commune

Durée : 25 mn

Ils disposent de 15 mn pour préparer leur avis critique.

Laissez-les libres de présenter un avis commun ou individuel, avec un *Document* en appui (d'après le modèle "L302 critique") ou sans.

Rappelez ensuite les groupes dans la salle principale pour la présentation des avis.

L'outil *Concept Map* est régulièrement employé dans les activités de remue-méninges. Il permet de tracer des boîtes de texte et de les relier entre elles par des flèches. C'est aussi un outil intéressant pour les bilans de fin de sessions comme dans l'exemple ci-dessous, car il permet, sans trop écrire, de conserver une trace écrite des impressions de tous sur la session.

Bilan (15 mn)

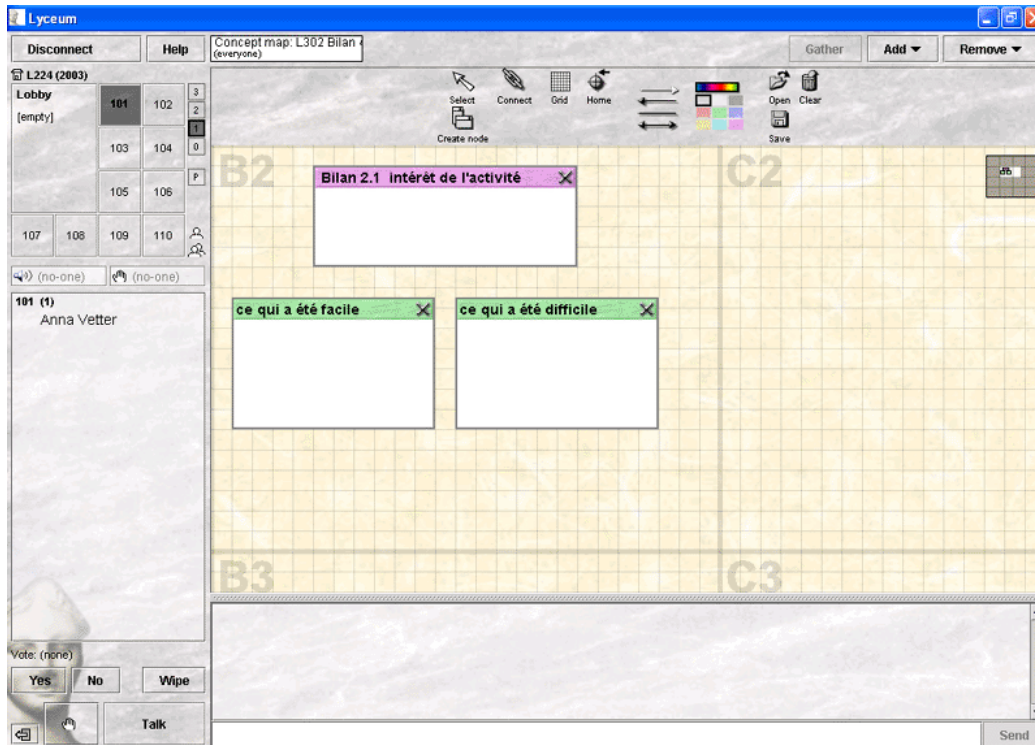
Echangez avec les étudiants sur :

- ce qui leur a paru le plus difficile à réaliser dans cette séance
- ce qui leur a paru le plus facile
- y a-t-il des différences notables entre la façon dont est construite une critique française et une critique anglaise

Modalités : plénière

Salle : salle principale

Durée : 15 mn



Ces ressources sont proposées au tuteur avec le guide pédagogique. Elle se présentent sous la forme numérique et doivent être copiées sur le disque dur du tuteur. Mais elles peuvent être créées et/ou modifiées par les tuteurs autant que par les étudiants, en ligne ou en mode déconnecté. Par exemple, dans l'écran ci-dessus, le tuteur peut, à loisir, modifier le contenu du texte proposé dans les boîtes s'il choisit de mener son bilan de façon différente ; ou encore, recomposer la structure du bilan en ajoutant d'autres boîtes.

Ces ressources sont proposées au tuteur avec le guide pédagogique. Elle se présentent sous la forme numérique et doivent être copiées sur le disque dur du tuteur. Mais elles peuvent être créées et/ou modifiées par les tuteurs autant que par les étudiants, en ligne ou en mode déconnecté. Par exemple, dans l'écran ci-dessus, le tuteur peut, à loisir, modifier le contenu du texte proposé dans les boîtes s'il choisit de mener son bilan de façon différente ; ou encore, recomposer la structure du bilan en ajoutant d'autres boîtes.

Conclusion : rôles et fonctions du tuteur

Si les fiches pédagogiques proposées au tuteur mettent effectivement en scène des situations qui amènent les étudiants à produire des messages oraux authentiques et spontanés, le tuteur assume, quant à lui, différentes tâches qu'il doit coordonner pour jouer efficacement son rôle d'animateur-facilitateur.

Fiche pédagogique

La première de ces tâches se situe en amont de la séance et renvoie au travail préparatoire. Le tuteur doit, dans un premier temps, sélectionner la fiche qui lui convient, l'analyser et éventuellement en modifier le scénario en fonction de la connaissance qu'il a de son groupe par exemple. Cette adaptation l'amènera à récupérer puis à modifier le contenu des ressources proposées, voire à en créer d'autres. Il doit également prévoir l'occupation des salles en fonction de la nature de l'activité lors des différentes étapes (plénière/en groupes). Il doit enfin se connecter suffisamment tôt pour afficher les écrans dans Lyceum et préparer ainsi l'espace pédagogique.

Durant la séance, le tuteur est **animateur** lorsqu'il présente la consigne, qu'il répartit les étudiants en groupes ou qu'il veille à ce que chacun s'exprime suffisamment. L'animation se conçoit aussi dans la gestion qu'il a du groupe (enthousiasme, réserve, désintérêt, fatigue...), de l'occupation des salles et du rythme auquel s'enchaînent les étapes de la séance. Il est également **facilitateur** lorsqu'il fournit du vocabulaire manquant, réexplique la consigne ou encore propose des pistes méthodiques pour atteindre l'objectif.

Ainsi l'animation et la facilitation sont des rôles complexes qui réclament une attention permanente, une écoute attentive et de grandes qualités d'organisation. Afin de coordonner cet ensemble d'actions, le tuteur utilise les outils de communication disponibles, mais il doit disposer en outre d'outils adaptés et préparés à l'avance (pour la prise de notes par exemple). Certains sont proposés directement dans la fiche. C'est le cas du tableau mis à disposition à la deuxième étape de l'activité, mais également du *Concept map* utilisé pour le bilan. Les autres sont à construire par le tuteur lui-même, en cohérence avec son propre fonctionnement.

Références

- Lamy, M.-N. et Shield, L. (2000). 'Deux téléconférences pour l'auto-apprentissage d'une langue étrangère', *Actes des colloques Usages de Nouvelles Technologies et Enseignement des Langues Etrangères UNTELE*, vol. 3, pp.13-23 <http://www.utc.fr/~untele/volume3.pdf>, dernière consultation : juin 2003.
- Lamy, M.-N. et Goodfellow, R. (1998). 'Conversations réflexives dans la classe de langue virtuelle par conférence asynchrone'. In *Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication (ALSIC) Vol. 1, N° 2* (décembre), p. 81-99. <http://www.alsic.org>
- Smith, P. (ed.) (2003). *Activités tutorales Lyceum pour le cours L302 Réflexions*.

Milton Keynes: The Open University, Faculty of Education and Language Studies: level 3.

Thomas, G. (ed.) (1997). *Francothèque. A resource for French studies*. Milton Keynes: The Open University/Hodder & Stoughton.

Van Lier, L. (1996). *Interaction in the Language Curriculum - Awareness, Autonomy and Authenticity*. London: Longman.

Anna Vetter

Université de Franche-Comté

et

l'Open University